

Accusé d'enregistrement - Bilans GES

Le 06/10/2023

Bonjour,

Cet accusé d'enregistrement (que nous vous invitons à conserver) atteste de la bonne prise en charge du bilan des émissions de gaz à effet de serre de "BATILOC" (SIREN 785014226) pour l'année de reporting 2022, déclaré sur le site de www.bilans-ges.ademe.fr conformément au II de l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement.

Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la conformité du bilan des émissions de gaz à effet de serre au regard des exigences mentionnées à l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement et aux textes pris pour son application. Le suivi de votre publication sera réalisé par la DREAL Hauts de France.

Bien cordialement,

